



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*



**MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**

\*\*\*\*\*

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO**

\*\*\*\*\*

**DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

**MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire**

**SPECIALITE : Français**

**GRADE : Licence / BAPES**

**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE**

**SUJET**

**REFLEXIONS SUR LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DE  
LA COMMUNICATION ORALE EN FRANÇAIS AU PREMIER  
CYCLE : CAS DU LYCEE TOFFA 1<sup>ER</sup> DE PORTO-NOVO.**

**Réalisé par:**

**GODONOU Dieudonné**

**Sous la direction de**

**M. Honoré IDJIDINA**

**Inspecteur de l'Enseignement Secondaire.**

**Année académique : 2012-2013**

## Sommaire

Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Résumé.....	iv
Introduction.....	1
Chapitre 1 <sup>er</sup> : Contextes théorique et méthodologique.....	3
1 <sup>ère</sup> section.....	4
Contexte théorique.....	4
2 <sup>e</sup> section .....	10
L’approche méthodologique.....	10
Chapitre 2 :Présentation et analyse des résultats.....	12
1 <sup>ère</sup> section .....	13
La communication orale au premier cycle.....	13
2 <sup>e</sup> section .....	23
Pour une évaluation de la communication orale.....	23
Des suggestions.....	33
Conclusion.....	34
Bibliographie.....	36
Annexes.....	38
Table des matières.....	42

# DEDICACE

A

-Dieu le miséricordieux pour sa grâce et son aide sur tous les plans,

- feu mon grand-père GODONOU Ahouandjinou,

- ma grand-mère GODONOU Elisabeth,

- mes parents GODONOU Adrien et AKOHOUNDJEMarie,

- toutes les personnes qui me sont chères et à qui je suis cher, à toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à faire de moi ce que je suis aujourd'hui.

# REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements :

- à mon directeur de mémoire, l'Inspecteur Honoré IDJIDINA qui, malgré ses énormes préoccupations, a accepté de diriger ce travail et dont l'aide et le soutien ne m'ont jamais fait défaut.

- au Pasteur Francis HOSSOU et à son épouse Jeanne HOSSOU pour m'avoir accompagné à travers la prière.

- à tous mes professeurs pour la qualité de leur enseignement.

- à mon alter ego HOSSOU Jérémie pour son soutien sur le double plan moral et spirituel.

- à DOSSA Mathias pour ses précieuses instructions.

- à M. Charlemagne TOPANO et Mme Monique ATTAKPA pour m'avoir initié au métier d'enseignement.

- à mes frères et sœurs.

- aux amis GOUNDA Rodrigue et AKOUEDENOUDJE Rino pour avoir été de vrais compagnons d'études.

- à HEDOKINGBE Serge Lazare et à GONNI Tobias.

- à tous les élèves-professeurs de l'ENS.

- à tous mes proches qui ont directement ou indirectement supporté les charges matérielles et immatérielles causées par la réalisation de ce mémoire.

## **Résumé**

Au premier cycle, la Communication orale est l'une des trois compétences disciplinaires enseignées. L'enseignement de cette compétence pose beaucoup de problèmes aux professeurs de français.

Plusieurs objectifs pédagogiques sont visés à travers le processus enseignement-apprentissage de la communication orale. Ainsi, pour non seulement vérifier si ses buts sont atteints, mais également amener les apprenants à s'y intéresser, il faut évaluer leurs connaissances, leur apprentissage comme cela se fait dans les deux autres compétences disciplinaires. Car, les épreuves de contrôle exercent une forte influence sur le mode d'apprentissage.

Pour faire cette évaluation, on peut se servir de la méthode dite de « communication en direct ». C'est une méthode d'évaluation qui propose qu'on évalue à travers les types de discours : la narration, la description, l'argumentation, l'injonction, l'explication, etc. Elle amène les apprenants à se servir des notions abordées dans les différentes situations d'apprentissage pour faire valoir leur savoir, savoir-faire et savoir-être en matière de communication. Ceci contribue à l'harmonisation entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation du français. A travers ce nouveau mode d'évaluation, on peut rendre plus ou moins efficace l'enseignement-apprentissage de la Communication orale.

## Introduction

Depuis l'avènement de la colonisation, le bouleversement de l'univers linguistique de certains pays africains soumet chacun d'eux à une désarticulation, à une désadaptation et à une réorganisation permanentes. A l'instar de certains pays africains francophones, le français est introduit dans le monde linguistique des Béninois. L'apprentissage de cette langue étrangère se fait, surtout, de façon formelle à travers un système éducatif. Ainsi, pour s'inscrire dans le temps et tenir compte des caractéristiques et les exigences de l'époque contemporaine, ce système éducatif est de façon permanente réorganisé et, on assiste à l'adoption de différents types de programme d'étude. Chaque programme d'étude a ses principes et les enseignants sont, sans pour autant en être des esclaves, invités à les suivre. L'un des programmes adoptés par le Bénin est celui de **la pédagogie par les contenus**. Ce programme donne la primauté aux connaissances purement notionnelles, aux savoirs tout faits que l'enseignant inculque aux élèves. Ceux-ci à leur tour les mémorisent. L'évaluation-toujours sommative- des connaissances dans ce type de programme se résume au déversement des connaissances mémorisées et est fondée essentiellement sur la restitution et non sur la compréhension. Mais, les insuffisances et les faiblesses de ce programme ont conduit au choix et à l'élaboration d'un autre programme d'étude dénommé la **pédagogie par les objectifs**. Son avènement devient alors une réaction contre le programme par les contenus. Dans ce programme, il est souvent défini un objectif global et les différentes étapes prévues pour le réaliser. Par conséquent, on sait ce qu'on fait, pourquoi on le fait, et quel est le résultat qu'on peut en attendre. Les apprentissages complexes sont découpés en objectifs distincts à atteindre par les élèves. En matière de vérification de l'atteinte de ces objectifs, l'enseignant procède par de petites évaluations réalisées au cours de la leçon ou à la fin de celle-ci. Toutefois, le changement du premier programme d'étude n'a pas résolu les problèmes liés à l'enseignement/apprentissage/évaluation du français. Alors, les autorités responsables de l'éducation béninoise ont pensé une fois de plus à l'adoption d'un autre programme. Le programme fondé sur **l'approche par les compétences** a été utilisé en République du Bénin, pour la première fois dans les programmes du Cours primaire élémentaire vers les années 2000 et depuis lors progresse dans tout le système éducatif. La refonte et les réajustements des programmes et des pratiques pédagogiques ont causé un changement au niveau de

l'enseignement-apprentissage du français au premier cycle. Fait, entre temps de façon détaillée à travers les rubriques telles que: la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire, la conjugaison, la lecture suivie et dirigée, l'expression écrite, etc., l'enseignement-apprentissage du français se résume maintenant à trois principales compétences disciplinaires : la Communication orale, la Lecture et la Communication écrite. Ce sont ces trois compétences qui font aujourd'hui l'objet de l'enseignement du français. On s'est aperçu que les deux premiers programmes d'étude n'ont pas véritablement accordé une importance à la pratique de l'oral et, du coup, aucune place n'est réservée à l'évaluation des compétences langagières des apprenants. Celui qui est actuellement en vigueur au Bénin a le mérite de promouvoir la pratique de l'oral en donnant une place à l'enseignement-apprentissage de la Communication orale.

Cependant, au cours de notre stage d'observation et de qualification, nous nous sommes rendu compte que la Communication orale ne s'évalue pas comme c'est le cas dans les autres compétences faute de méthode d'évaluation plus ou moins standardisée. C'est pour proposer une solution à ce problème constaté que, dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation, nous avons choisi le sujet intitulé : "*Réflexion sur la méthodologie d'évaluation de la Communication orale en français au premier cycle : cas du lycée Toffa 1<sup>er</sup>*".

Pour ce faire, nous avons articulé notre travail de recherche en deux grands chapitres. A travers le premier chapitre, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique de notre étude tandis que le second nous permettra de mettre en relief les résultats de nos recherches et l'analyse que nous en avons faite.

## Chapitre 1<sup>er</sup>

### Contextes théorique et méthodologique

## 1<sup>ère</sup> section: contexte théorique

Dans cette première section de notre travail de recherche, nous allons fondamentalement aborder deux points. D'une part, nous mettrons en exergue le champ théorique de notre sujet et, d'autre part, nous montrerons la démarche méthodologique suivie pour explorer les contours de ce dernier.

Dans cette partie, nous nous intéresserons au champ théorique de notre sujet.

### 1-1-Problématique

Tout bon enseignant veut que l'enseignement dont il est responsable soit efficace et couronné de succès. Cette efficacité recherchée par l'enseignant devient une réalité quand il prend les bonnes décisions qui débouchent sur des actions de nature à promouvoir la réussite des apprenants. Ces bonnes décisions concernent d'une part, la connaissance des stratégies d'enseignement efficaces et, d'autre part, la collecte des informations à propos de la performance des apprenants, afin de déterminer si le succès envisagé pour eux a été obtenu. Pour avoir alors les informations sur la performance des apprenants, il est nécessaire de les évaluer préalablement.

Dans le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation du français dans les collèges et lycées, trois compétences disciplinaires sont enseignées : la Communication orale, la Lecture et la Communication écrite. Notre constat est qu'il existe un paradoxe entre la demande sociale et la réalité du système scolaire où l'on enseigne certes oralement, mais où l'on évalue majoritairement à l'écrit. C'est une pratique qui place automatiquement l'oral en état d'infériorité par rapport à l'écrit. Cela s'observe d'ailleurs dans la pratique pédagogique des enseignants qui semblent accorder moins d'importance à l'évaluation de la Communication orale. Mais puisqu'elle constitue un objet d'enseignement à part entière, enseigner la Communication orale suppose que l'on définisse de façon précise et opératoire son mode d'évaluation. Cette définition nécessite que l'on élabore et mette à la disposition des professeurs de français un certain nombre de méthodes capables de les accompagner dans la pratique de l'évaluation en Communication orale. Mais, en tenant compte de sa complexité et des difficultés afférentes, peut-on réellement évaluer de façon efficace la production orale des apprenants du premier cycle ? Comment s'y prendre et quelle procédure adopter ? C'est à ces différentes questions que nous tenterons de répondre dans notre présente étude.

## 1-2) Etat de la question

Au Bénin, même s'il semble être un domaine un peu nouveau, le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation de la Communication orale est un champ exploré par plusieurs chercheurs. Nathalie PECQUERON dans son travail de recherche intitulé *Comment développer les compétences orales en cours de français et d'histoire et géographie avec une classe de seconde BEP vente*, estime que les élèves ne perçoivent pas toujours l'utilité de l'enseignement de la Communication orale puisqu'ils n'ont pas d'épreuves orales à subir en français. Mais, selon elle, l'enseignement et l'apprentissage de l'oral sont nécessaires, car leurs fonctions sociales sont nombreuses tant dans la vie scolaire que professionnelle et personnelle. Elle ajoute que dans la pratique de cet enseignement, les professeurs de français sont confrontés à des difficultés liées à l'effectif pléthorique des élèves et peut-être à un manque de formation. Il n'est pas alors évident qu'on évalue efficacement une compétence dont l'enseignement reste a priori un défi. Ce que confirme d'ailleurs Cossi François ASSOUD dans son mémoire de CAPES intitulé *Les stratégies d'enseignement/apprentissage/évaluation dans une classe de français : pertinence et efficacité du modèle en cours dans la mise en œuvre de l'Approche par Compétences au Bénin* lorsqu'il affirme que « les stratégies d'évaluation en Communication orale se résument à quelques rares interrogations orales dans les classes. » Ce qui est lié au fait que les enseignants considèrent « l'évaluation dans cette compétence comme une perte de temps » puisque « le passage en classe supérieure n'est pas subordonné à l'éloquence de l'apprenant. » Dans un ouvrage didactique intitulé *Guide d'enseignement efficace de la communication orale de la maternelle en 3è* réalisé par le Ministère de l'Education de l'Ontario en 2008, il a été proposé plusieurs méthodes d'enseignement de la Communication orale. Abordant la question de l'évaluation de cette discipline, les auteurs prônent une technique à travers laquelle chaque apprenant réalise un dossier dans lequel des renseignements riches et variés sont rassemblés sur la capacité de l'élève à écouter et à communiquer oralement. L'adoption de cette stratégie demande en dehors de celle de l'enseignant, l'implication des parents. Ce guide place la Communication orale au « cœur de l'apprentissage » et stipule que son évaluation se planifie au même moment qu'elle s'enseigne.

Claudine Garcia-Debanc, quant à elle, dans son article *Evaluer l'oral* publié en 2006, postule que seule la création d'une rubrique dans laquelle seront consignées les notes de l'évaluation en Communication orale pourra amener les élèves et les enseignants à lui conférer une place importante. Mais elle mentionne qu'il faudrait que l'enseignant ait une idée suffisante sur les normes d'appréciation de la langue parlée avant de procéder à l'évaluation. Explorant le même sujet, Monique Jurado et Jean-Yves Cotty dans *L'oral de l'école au collège*, soulignent que l'oral est « une compétence fondamentale, constitutive de la maîtrise du langage » mais constitue « un objet problématique » car du point de vue didactique, les professeurs ne disposent pas de référence commune et même si elle existait, sa mise en œuvre est difficile. Cependant, ils soutiennent que la pratique de l'oral dans les classes soit développée et valorisée. Cette valorisation passe en partie par l'évaluation pour amener les enseignants et les élèves à accorder une place de choix à l'oral.

Lizanne Lafontaine dans son ouvrage *L'évaluation de l'oral au secondaire*, reconnaît que l'oral est folâtre et volatile, il « se passe en direct et fait intervenir plusieurs compétences difficiles à observer lorsqu'il faut évaluer les productions orales. » Ainsi, elle a proposé des directives générales d'évaluation de la production orale des apprenants. La première consiste à réellement enseigner les notions qui seront prises en compte dans l'évaluation. La deuxième stipule que l'enseignant doit d'abord faire l'évaluation formative avant l'évaluation sommative car la première forme permet aux apprenants d'apprendre « par erreur ». La troisième veut que l'enseignant tienne compte des besoins de la société pour choisir de façon claire et nette les objectifs qu'il vise à travers son évaluation. La quatrième estime que l'évaluation doit prendre en compte trois compétences essentielles : la compétence linguistique, la compétence discursive, et la compétence communicative. Elle propose, dans ce sens, quelques outils permettant à l'enseignant d'évaluer la production orale des apprenants et de porter un jugement professionnel éclairé là-dessus. Ces outils sont essentiellement ceux qui permettront de garder des traces de la production orale : les enregistreurs, les vidéos cassettes, les cassettes audio, etc.

Dans son intervention, le 24 novembre 2004, à l'occasion de la Journée des langues, Madame Claudine Quatreuille estime que « l'évaluation de la production orale est une problématique moderne » et « complexe » car elle impose certaines contraintes liées à l'élaboration de l'épreuve et de la grille d'appréciation. Anne Gro Isaken semble dissimuler une partie de ce problème de Quatreuille lorsque, dans son mémoire de maîtrise intitulé

*L'apport de l'oral dans l'enseignement du français au collège : vers l'examen oral*, elle propose la simulation, la dramatisation et le dialogue comme méthodes d'évaluation. En s'inscrivant dans la même veine, Christine Michler dans *Faire progresser l'oral dans l'enseignement du français aux lycées bavarois : Proposition d'un cycle d'enseignement sur la médiation orale*, pense qu'on peut se servir du jeu de rôle pour évaluer la production orale des apprenants. Elle reconnaît que l'application de cette technique demande un temps excessif et qu'il faut qu'elle se déroule hors du cours normal, ce qui exige également une organisation considérable du côté du professeur.

Rufine Laetitia dans son mémoire de C.A.P.E.S intitulé : *Evaluation des compétences en français langue étrangère (F.L.E.), cas du Centre béninois des langues étrangères(CE.BE.LA.E) : diagnostic et approche desolutions*, semble aller un peu plus en profondeur en proposant des épreuves concrètes, en prenant des techniques d'évaluation telles que : l'exposé personnel, la réponse orale à un questionnaire, le compte rendu oral, l'entretien sur un texte en face d'un jury, la présentation et la défense d'un point de vue à partir d'un sujet face à un interlocuteur. Elle a également en dehors du postulat d'épreuve, proposé une grille d'appréciation suivie d'un barème. Mais ces différentes tentatives de résolution du problème de l'évaluation en Communication orale ne prennent pas en compte les réalités des pratiques en cours dans les classes de français au premier cycle ; ce qui fait que le problème persiste encore.

### 1-3) Objectifs

A travers ce travail de recherche, les objectifs visés sont de deux ordres : un objectif général et deux objectifs spécifiques.

#### Objectif général

L'objectif principal visé par notre étude est de proposer une méthode d'évaluation en Communication orale.

### Objectifs spécifiques

Nous visons à travers cette étude deux objectifs spécifiques. Il s'agit d'identifier les difficultés liées à l'évaluation de la production orale des apprenants et d'élaborer une procédure d'évaluation.

#### 1-4) Hypothèses

- La production orale des apprenants semble être évaluable même si cela est complexe.
- Nous avons des raisons de croire que le choix d'une méthode appropriée confère une certaine efficacité à l'évaluation de l'expression orale des apprenants.

#### 1-5 Clarification des concepts

Avant d'examiner les points qui seront abordés dans notre sujet, nous jugeons important d'élucider certains termes clés à savoir : méthodologie, évaluation, communication orale.

**Méthodologie** : selon le dictionnaire *Dixel 2010*, la méthodologie est l' « ensemble des méthodes et des techniques d'un domaine particulier. » Elle est une manière de faire, de procéder dans la réalisation d'une activité. Dans le contexte de l'évaluation, elle est un ensemble de stratégies formalisées selon des principes définis et qui permettent d'élaborer une situation d'évaluation à travers laquelle on mesure la performance des apprenants. C'est un ensemble de règles et de procédés de mise en œuvre d'une évaluation de façon pratique et théorique.

**Evaluation** : Selon Barbier « il y a évaluation chaque fois que l'on se trouve en présence d'opération ayant pour résultat la production d'un jugement de valeur sur les activités de formation » (J. M. BARBIER *L'évaluation en formation*, 1995). L'évaluation désigne alors un processus par lequel on réunit des informations sur les habiletés, les aptitudes et les connaissances d'un apprenant. C'est un fait à travers lequel on soumet un apprenant à une épreuve dans le but de recueillir des informations sur ses performances et de prendre des décisions à propos de son apprentissage. Elle est donc un processus continu, étroitement lié à l'enseignement-apprentissage et doit être planifié que ceux-ci. Il y a plusieurs types d'évaluation : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

L'évaluation diagnostique permet de prendre des décisions d'orientation ou de sélection en fonction de l'aptitude présumée à suivre un nouveau cursus. C'est le cas lorsque, en début d'année, avant même de commencer de nouveaux apprentissages, l'on évalue les compétences qui devraient être acquises par les élèves l'année précédente ; afin de diagnostiquer leurs difficultés et d'y remédier.

L'évaluation formative soutient la régulation des enseignements et des apprentissages en train de se faire ; elle se déploie à l'intérieur d'un cursus scolaire pour améliorer les apprentissages. Cette forme d'évaluation n'est pas nécessairement sanctionnée par une note. Elle peut se faire au début, au cours et en fin d'apprentissage.

L'évaluation sommative est celle qui se fait sur une période relativement courte et qui peut s'étendre à toute une année scolaire pour permettre à un apprenant de passer par exemple d'une classe à une autre. Les efforts de l'apprenant sont sanctionnés par une note qui est prise en compte.

**La communication orale :** de façon générale, la communication renvoie à un échange interactionnel entre au moins deux individus, échange qui se réalise à travers l'utilisation des signes verbaux et non verbaux. Dans le cadre de notre travail, la Communication orale est l'une des trois compétences qui s'enseignent en français au premier cycle. Selon le *Programme d'études de la classe de troisième*, « communiquer oralement, c'est entrer en relation avec autrui à l'aide de la parole. C'est faire preuve de socialisation, de développement et de maîtrise de la pensée. C'est faire montre à la fois d'écoute attentive, de compréhension et d'expression. »

## 2è section : contexte méthodologique

Dans le domaine de la recherche scientifique, il existe plusieurs méthodes les unes valables que les autres. Mais, leur choix est généralement dicté par les exigences, c'est-à-dire les circonstances liées au but de la recherche. C'est pourquoi il nous paraît pertinent de décrire brièvement la démarche que nous avons adoptée pour faire nos investigations.

La première approche est d'ordre documentaire.

#### 1-1- La recherche documentaire

La toute première étape de notre démarche méthodologique a consisté à faire la recherche documentaire sur notre sujet d'étude. Nous sommes allés dans la bibliothèque de l'ENS et dans celles de la ville de Porto-Novo : INFRE, C.A.E.B, Bibliothèque Nationale. Nous avons, dans ces différentes bibliothèques, consulté des documents qui ont déjà abordé notre sujet d'une manière ou d'une autre. Ces documents sont essentiellement des ouvrages généraux, des mémoires et des articles. Nous avons adopté la forme de lecture dite sélective pour les ouvrages généraux tandis que pour les articles et les mémoires, nous les avons lus dans toute leur entièreté. En plus, nous avons consulté des sites d'internet dans le souci d'élargir notre champ de recherche documentaire. Cette dernière nous a permis de mieux nous informer sur les approches de solution jusque-là proposées par ceux qui ont abordé le sujet.

#### 1-2- La recherche empirique

##### -Buts

Nous avons mené une recherche empirique dans le cadre de notre travail pour plusieurs raisons : nous informer de la pratique pédagogique des enseignants en activité, recueillir des informations chez les apprenants. Car, nous ne voulons pas nous limiter aux documents écrits, en ce sens qu'ils ne peuvent pas nous informer sur les réalités en cours sur le terrain.

##### -Cadre physique

Notre recherche a eu pour cadre principal le lycée Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo où nous avons fait nos stages d'observation et de qualification professionnelle. Il se situe dans la commune de Porto-Novo non loin du CEG de Davié au bord du boulevard extérieur au quartier Adjarra-Docodji.

##### -Population cible

Notre population cible est composée essentiellement de deux catégories de personnes : les professeurs de français du lycée Toffa 1<sup>er</sup> et les élèves dudit Lycée. Dans l'intention de couvrir toutes les promotions du premier cycle, nous nous sommes intéressés d'une part aux professeurs intervenant dans l'une des quatre promotions du 1<sup>er</sup> cycle et d'autre part, aux élèves de chacune de ces promotions.

En ce qui concerne l'échantillonnage, il nous est difficile d'avoir accès aux professeurs et élèves puisqu'ils allaient déjà en vacances au moment où les recherches ont été lancées. Cependant, on a eu la chance de nous adresser à cinquante élèves et à dix professeurs de français.

#### -Techniques et instruments de recherche

Nous avons, dans ce sens, élaboré deux questionnaires d'enquête, dont l'un est destiné aux professeurs de français et l'autre aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Le questionnaire adressé aux professeurs est composé de sept questions. Il vise à recueillir des informations relatives à leur perception de la Communication orale, aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'enseignement de cette compétence disciplinaire, aux stratégies qu'ils adoptent pour les surmonter et enfin, aux méthodes d'évaluation en Communication orale. Le questionnaire adressé aux apprenants comprend six questions destinées à collecter des informations sur comment elles perçoivent le cours de Communication orale, sur les difficultés qu'elles rencontrent dans son apprentissage et sur comment elles sont évaluées dans cette compétence.

## **Chapitre 2**

### **Présentation et analyse des résultats.**

Dans ce chapitre divisé en deux sections, nous allons, d'une part, nous atteler à la présentation et à l'analyse des résultats de notre recherche et, d'autre part, à l'inventaire de nos suggestions.

## 1<sup>ère</sup> section

### 1-La Communication orale au premier cycle.

L'enseignement de la langue a toujours été, rappelons-le, la préoccupation essentielle des hommes depuis leur origine. La langue est, en effet, le premier signe de socialisation de l'être humain : c'est en utilisant un ensemble de signes vocaux, structurés de façon particulière que l'individu entre en relation avec le reste de la communauté et se fait accepter. Commencé en milieu parental, d'abord implicitement sous forme de bain linguistique, ensuite sous forme d'encadrement explicite généralement fondé sur une chaîne d'interdits, l'apprentissage linguistique trouve, plus tard en milieu scolaire, des conditions de réussite plus larges, plus codifiées grâce à une intense interactivité structurée. C'est le cas de l'apprentissage de la langue française, langue étrangère. Pour les enfants dont les parents sont instruits, cet apprentissage comme nous l'avons dit tantôt, commence dès le bas âge, contrairement au cas de ceux qui n'ont pas cette chance de se retrouver dans de tels milieux sociaux. Cependant, dans le premier cas comme dans le second, pour parfaire ou aller au contact de cette langue française, les enfants sont inscrits, le plus souvent des cas, dans l'école formelle. Ils commencent leur apprentissage scolaire linguistique d'abord par la maternelle, le primaire et ensuite traversent le secondaire puis enfin, vont se spécialiser (selon la filière) à l'université.

Au secondaire, précisément au premier cycle, en français, la Communication orale s'enseigne et constitue même une compétence à part entière. Mais, plusieurs apprenants sortent du premier cycle après plusieurs années d'études françaises sans jamais pouvoir se débrouiller avec leurs nouvelles connaissances, une fois placés en situation de communication réelle. Ce fait suscite plusieurs interrogations. On peut alors se poser la question de savoir si les conceptions des enseignants et des apprenants sur l'enseignement- apprentissage de la Communication orale visent les mêmes objectifs. Les enseignants arrivent-ils à enseigner cette compétence comme cela se doit ? Comment les apprenants eux-mêmes s'investissent-ils dans

l'apprentissage de cette compétence ? Autrement dit, comment est-ce que les enseignants de français et les apprenants perçoivent cette compétence ? C'est ce que nous tenterons de montrer en nous servant des résultats de notre enquête.

### 1-1-Perception d'enseignants et d'apprenants de la Communication orale.

Notre recherche empirique effectuée à travers deux questionnaires, l'un adressé aux professeurs de français intervenant dans les classes du premier cycle du lycée Toffa 1er, l'autre aux élèves du même lycée, nous a permis de recueillir certaines informations qui révèlent leurs perceptions de la Communication orale.

#### ✓ Perceptions des enseignants

Sur les 10 professeurs qui ont participé à l'enquête, une majorité, 7 professeurs, soit 70% ont estimé que l'insertion de la Communication orale dans le programme du français est très importante dans la mesure où une langue est tout d'abord d'essence communicative, et la première compétence à développer chez un apprenant est l'oral. C'est d'ailleurs, disent-ils, ce qui confirme sa position dans la disposition des trois compétences car, selon ces professeurs, la parole précède l'écrit. Les trois autres, soit 30% ont pensé que c'est fondamentalement pour amener les apprenants à bien s'exprimer, à bien manier la langue française, à « obtenir les aptitudes d'un conférencier », à « convaincre à l'oral sans un support écrit. »

S'agissant de la manière dont ils l'enseignent dans leurs classes respectives, trois tendances se dessinent selon les informations. La première tendance, 5 professeurs, soit 50%, ont mentionné que c'est à travers des thèmes d'exposé présentés par les apprenants qu'ils pratiquent l'oral dans leur classe. Cette catégorie d'enseignants résume l'enseignement de l'oral aux séances de présentation des exposés. La deuxième tendance, 3 professeurs, soit 30%, ont affirmé qu'ils préparent des fiches pédagogiques à partir du canevas proposé dans les Guides et Programmes. Ce sont ces fiches-là qu'ils déroulent, signifient-ils, au cours de la communication orale tout en respectant « les principes de l'oral. » La troisième tendance, 2 enseignants, soit 20%, ont clairement notifié qu'ils ne disposent pas de méthodes ni de techniques d'enseignement dans cette compétence. Ils l'enseignent comme le cœurleur en dit. Ceci montre qu'au cours de cette année académique, ils ont navigué à vue dans leurs classes. Qu'est-ce qui peut être à la base de la pratique pédagogique de ces enseignants ?

Tous les 10 professeurs, soit 100%, interrogés ont estimé qu'ils rencontrent plusieurs difficultés dans l'enseignement de la Communication orale. Ces difficultés peuvent être classées dans deux rubriques. D'une part, 4 enseignants, soit 40%, ont montré que les cours, dans cette compétence, se transforment souvent en des séances de bavardages intempestifs. De plus, ils se heurtent aux obstacles tels que : le manque d'outils de motivation, de stimulation des apprenants, le désintérêt des apprenants vis-à-vis du cours qu'ils trouvent inutile. D'autre part, ces enseignants sont confrontés à l'insuffisance du quota horaire, à l'insuffisance des séances de formation spécifiquement pour cette compétence. Ils ont également souligné que les recommandations données par les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ne sont pas concordantes. Les instructions diffèrent les unes des autres, tant et si bien qu'ils ne savent même plus celle qu'ils peuvent choisir. La question de l'usage d'extraits de texte comme support de cours et celle de prise de notes par les apprenants, par exemple, ne sont pas jusque-là tranchées.

Sur le dernier point de notre enquête, celui lié à la méthode d'évaluation, les réponses s'inscrivent dans trois différentes catégories. La première, 3 sur les dix professeurs, soit 30%, ont mentionné qu'ils évaluent leurs apprenants en notant les exposés qu'ils présentent. Donc, c'est au cours de la présentation des exposés qu'ils arrivent à apprécier la capacité langagière des apprenants. Alors, ceux qui sont timides ou qui n'ont pas d'éléments de réponses par rapport aux questions posées par leurs camarades sont, en ce moment-là, d'office pénalisés. La deuxième catégorie concerne 2 professeurs, soit 20%, qui ont affirmé que c'est en posant des questions orales sur le cours qu'ils évaluent leurs apprenants. La troisième catégorie et la dernière regroupe la moitié des professeurs interrogés, 5 parmi eux, soit 50%. Ils ont déclaré qu'ils n'évaluent pas dans cette compétence parce que cela « ne sert à rien ».

Il est évident de notifier que l'oral de l'exposé présente beaucoup de caractéristiques communes avec l'écrit, tant du point de vue de ses conditions de production et de planification que du point de vue de ses caractéristiques syntaxiques. Celui qui fait un exposé doit, comme s'il écrivait, décider seul des explications qu'il va donner, organiser sa parole de façon monogérée, prévoir les incompréhensions possibles de ses auditeurs. Pour ce faire, il lui est d'ailleurs souvent utile de rédiger par écrit sa communication, du moins dans ses grandes lignes. Au cours de la production verbale, son attention se focalise sur la production de phrases complètes, très proches de la syntaxe de l'écrit. En cela, l'oral de l'exposé se distingue notablement de l'oral conversationnel, tel qu'il s'inscrit dans une interaction sociale. Et ne pas

évaluer les apprenants est une mauvaise pratique pédagogique car, sans évaluer, l'on ne peut pas se rendre compte de l'efficacité de ce que l'on enseigne. Après nous être intéressé à la perception des enseignants, nous allons maintenant aborder celle des apprenants.

### **-Perception des apprenants**

Sur les 50 élèves choisies de façon hasardeuse dans les classes du premier cycle, au lycée de jeunes filles de Toffa 1<sup>er</sup>, 28 apprenantes, soit 56%, ont estimé que la communication orale est le fait de discuter, de communiquer, de tenir un dialogue avec quelqu'un, de façon orale ; 10 apprenantes, soit 20% ont notifié qu'elle consiste à lire un texte. Pour celles-là donc, elle est une lecture oralisée. Les autres, 12 apprenantes, soit 24%, ont pensé que la communication orale est le fait de rédiger un texte.

La plupart de ces apprenantes interrogées, 42 parmi elles, soit 84%, affirment que le cours de Communication orale les intéresse parce qu'il contribue à l'amélioration de leur niveau en français et leur permet de s'exprimer devant leurs camarades. Elles soulignent qu'à cause de cela, elles peuvent prendre plus tard la parole devant un public sans avoir peur. Celles qui restent, 8 apprenantes, soit 16%, n'ont pas pu dire réellement ce qu'elles pensent de l'importance du cours puisqu'elles n'ont pas su donner les raisons pour lesquelles elles sont intéressées par le cours. En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans l'apprentissage, les 50 apprenantes, soit 100%, ont notifié qu'elles en rencontrent. Le premier problème auquel elles sont confrontées est qu'elles n'arrivent pas à suivre le fil du cours lors de l'enseignement des professeurs. Le deuxième, disent-elles, est lié à la compréhension de certains mots qu'emploient les professeurs. Elles ont alors un problème de vocabulaire. Le troisième obstacle est celui de l'expression. Elles estiment qu'elles n'arrivent pas à extérioriser de façon correcte leurs pensées. Et surtout lorsqu'elles commettent des erreurs de prononciation, leurs camarades se moquent d'elles, cela fait que, parfois, elles n'aiment plus parler de peur de s'exposer aux railleries.

En matière d'évaluation, les unes, 19 apprenantes, soit 38% ont déclaré qu'elles sont évaluées et que cette évaluation se fait par la présentation des exposés. Les autres, 31 apprenantes, soit 62% affirment n'avoir fait aucune évaluation en Communication orale.

En résumé, à travers les affirmations des uns et des autres, on constate que les deux sujets qui ont fait l'objet de notre enquête, ont une certaine perception de la Compétence disciplinaire : Communication orale. Cette vision vérifie-t-elle les principaux objectifs pédagogiques visés par les acteurs du monde éducatif béninois qui ont inséré cette compétence dans le programme du français au premier cycle ?

#### 1-2- Les objectifs pédagogiques de la Communication orale

Selon le *Programme d'études de français de la classe de 3<sup>e</sup>*, « l'enseignement et l'apprentissage de la Communication orale visent à assurer une pratique fonctionnelle de la langue dans diverses situations de la vie courante, à la fois comme instrument d'apprentissage et comme outil de communication. » (p. 22) En effet, dans la vie quotidienne, l'oral a été et demeure l'instrument privilégié de communication entre les humains. L'oral est présent en tous temps et en tous lieux : à la table, dans les transports, sur les lieux de travail, dans les rues, à l'école, etc. Et pour Armand Duval dans *Les communications dans la classe et l'apprentissage de l'enfant*, « la civilisation de notre ère n'est plus tout à fait celle de la chose écrite, celle de la Galaxie Gutenberg, comme on dit. Peu à peu, semble-t-il, elle pénètre dans la Galaxie Marconi, celle de l'audiovisuel, dans laquelle l'oral reste plus que jamais prioritaire ». (p.95) Ainsi, il est important de souligner que l'insertion de la compétence disciplinaire : la Communication orale dans l'enseignement/apprentissage/évaluation du français n'est pas un hasard, mais plutôt une décision bien réfléchie si nous en tenons aux multiples objectifs visés. D'abord, c'est dans le but de respecter dans toutes ses dimensions la nature même d'une langue de communication car, le premier rôle et d'ailleurs le plus important qu'on assigne à une langue, c'est de pouvoir établir un lien de communication entre des individus. Lorsqu'il s'agit du cas d'une langue étrangère, comme le nôtre, l'enfant a besoin d'apprendre à bien communiquer, donc à faire plusieurs expériences dans la langue qu'il apprend. Par ailleurs, à travers l'enseignement-apprentissage de la Communication orale, l'apprenant est prédisposé à l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être allant dans le sens du développement de certaines qualités de communication interpersonnelle. L'objectif principal serait alors d'amener les apprenants à acquérir les compétences langagières qui leur permettront d'agir de façon appropriée dans différentes situations de communication orale. A travers l'enseignement de cette compétence, les apprenants seront mis en contact direct avec différentes pratiques de l'oral dont ils pourront se servir dans la vie quotidienne.

Ensuite, l'autre objectif visé est d'encourager les apprenants à exprimer publiquement leur opinion. En effet, même si le cadre n'est pas le même, l'apprenant qui a déjà pris l'habitude de se prononcer sur un sujet en classe, de donner son point de vue, de s'exprimer devant ses camarades de classe se sentira moins timide lorsqu'il va plus tard se retrouver, en situation de passer un message aussi bien au niveau de son environnement immédiat où à un niveau plus large. Du coup, l'enseignement-apprentissage de la Communication orale prépare l'apprenant pour l'avenir tout en lui donnant des chances de réussite personnelle, sociale et professionnelle en l'amenant à adopter et à varier la parole selon le contexte.

Enfin, l'enseignement-apprentissage de la Communication orale vise une bonne gestion de la communication au sein du contexte scolaire lui-même. Le travail de l'oral permet donc de favoriser une pratique de l'oral entre l'enseignant et les apprenants et par-là même, le bon déroulement de l'acte pédagogique. L'oral est une forme d'entraînement : entraînement à formuler mais aussi à réfléchir. De plus, la connaissance se structure parce qu'elle est exprimée : expliquer ce que l'on a compris permet de le fixer davantage et de pointer ce que l'on n'a pas compris en vue d'ajuster au besoin la façon de dire. Ces différents exercices à travers lesquels l'apprenant apprend par « erreur », reformule jusqu'à ce que l'idée soit juste, jusqu'à ce que la notion soit exprimée de manière adéquate et que l'expression soit correcte, sont des pratiques, des activités qui le préparent à la socialisation.

En résumé, l'enseignement-apprentissage de la Communication orale a trois principaux buts : l'apprenant écoute pour construire le sens d'un message communiqué et en démontre sa compréhension ; l'élève parle pour communiquer des idées et pour interagir avec d'autres. La pratique de l'oral dans les classes doit être développée et valorisée. C'est une manière de rendre les apprenants aptes et dynamiques face aux situations de communication, que ce soit dans le contexte scolaire ou hors du contexte scolaire. Et, la maîtrise des composantes de la communication orale est indispensable aux apprenants d'une langue étrangère, car, c'est le langage qui véhicule les savoirs, c'est le langage qui permet et rend féconds les échanges sociaux. Voilà de façon générale quelques objectifs visés à travers l'enseignement-apprentissage de la Communication orale.

Mais, il semble que ces différents objectifs ne sont pas atteints puisque les professeurs de français ne se donnent pas pour tâche la vérification de l'atteinte de ces buts visés. Alors, comme cela est de coutume dans les autres compétences, pour vérifier que les objectifs sont

atteints ou non, il sera pertinent de créer des situations dans lesquelles les apprenants seront obligés de mettre en usage leurs savoirs. D'un autre côté, les apprenants n'accordent pas à l'oral la place qu'il lui faut, parceque, non seulement, ils ignorent l'importance qu'on lui reconnaît, mais également adoptent des attitudes de désintérêt sous prétexte qu'ils ne subissent pas une épreuve dans cette compétence. Il devient alors nécessaire de les amener à s'intéresser à cette compétence.

### 1-3- De la nécessité de l'évaluation de la Communication orale.

Un enseignement qui se veut réussi doit être suivi de l'appréciation de l'apprentissage des apprenants. C'est cette appréciation qu'on utilise pour l'orientation de l'enseignement et de l'apprenant. Une évaluation objective est plus ou moins nécessaire aux enseignants pour procéder à un étayage efficace. Le concept d'étayage est emprunté à Bruner : « il y a étayage explicite quand l'adulte aide l'enfant à faire ou à dire ce qu'il ne pourrait pas faire ou dire tout seul. » (GARCIA-DEBANC Claudine, *Evaluer l'oral*, 2006.)

En effet, selon ANNA BONBOIR dans son ouvrage didactique intitulé *Ladocimologie*, « l'évaluation est le fondement d'une gestion rationnelle de l'apprentissage orienté » (p.72) Il prône à travers cette affirmation l'importance de l'évaluation dans la pratique pédagogique des enseignants. Il montre qu'il est nécessaire d'apprécier les fruits des apprenants. Ainsi, à travers l'évaluation, l'enseignant révèle l'apprenant à lui-même et l'amène à prendre conscience de son apprentissage. La pratique de l'évaluation a plusieurs avantages qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à la réussite de l'enseignement-apprentissage.

Premièrement, on peut évaluer les apprenants dans la Compétence Disciplinaire : Communication orale pour vérifier leurs pré-requis en ce qui concerne leur capacité langagière. Ce type d'évaluation est appelé l'évaluation diagnostique. Il est important dans la mesure où il permet au professeur de langue d'orienter, dès le début, son cours afin d'aider les apprenants à se corriger. Au début de la rentrée, l'apprenant qui, par exemple, est soumis aux exercices de diction et de prononciation va vite prendre conscience de ses fautes et avec l'aide du professeur, pourra les corriger. Ceci permet à l'enseignant de s'imaginer à peu près, dans

sa pratique pédagogique, les exercices de pratique orale qui peuvent lui permettre de remédier aux problèmes de ses apprenants.

Deuxièmement, l'évaluation peut guider les apprenants dans leur pratique de l'oral. A cette fin, on recueille des informations relatives aux difficultés des apprenants dans la compétence langagière. Ces informations sont interprétées, afin de dégager les causes probables de ces difficultés rencontrées. Sur la base de cette interprétation, l'enseignant adapte ses aides ou la situation pédagogique aux incorrections des apprenants, pour leur faciliter leur apprentissage. Cette forme de pratique d'évaluation est dite formative. Elle diffère de la première par le simple fait qu'elle a souvent lieu au cours de l'apprentissage tandis que la première forme se fait souvent au début de l'apprentissage. Elle révèle les points forts et les points faibles des apprenants. De plus, l'ensemble des performances ou des erreurs langagières commises par les apprenants permet à l'enseignant de se rendre compte de l'efficacité ou non de son enseignement dans cette compétence. Le professeur se sert alors de ce type d'évaluation pour faire une étude étiologique, l'étude de l'origine des fautes langagières récurrentes des apprenants ; ce qui lui permet d'orienter son enseignement. Tous ces détails nous montrent que l'enseignant évalue non seulement ses apprenants mais également lui-même puisque chaque fois qu'il va se rendre compte que les apprenants n'ont pas réussi, il s'interpelle. De plus, le but ultime de cette forme d'évaluation n'est pas tant de mettre en cause ou de critiquer tel ou tel aspect des prestations des apprenants. Il est plutôt de faire partager avec l'évalué, des considérations sur ce qui est souhaitable ou sur l'idéal vers lequel on tend, ce qu'on veut qu'il maîtrise.

Troisièmement, tout apprentissage, quel qu'il soit, est favorisé lorsque l'apprenant d'une part, sait qu'il sera évalué et, d'autre part, lorsqu'il connaît les résultats de ses efforts. En effet, il faut critérier l'évaluation de la Communication orale pour montrer à l'élève qu'il ne s'agit pas seulement d'un jeu car, ce faisant, il va s'investir plus dans son apprentissage lorsqu'il sait que les résultats de l'évaluation seront pris en compte par l'administration en fin de trimestre, semestre ou d'année.

En résumé, ces trois types d'évaluation contiennent, à notre avis, certaines qualités qui peuvent, dans une certaine mesure, servir d'armes pédagogiques dans la réussite de l'enseignement-apprentissage de la Communication orale. Mais la mise en œuvre de ces trois formes d'évaluation ne pose-t-elle pas quelques problèmes ?

#### 1-4- Les problèmes spécifiques que pose l'évaluation de la Communication orale.

S'il est constamment présent dans les pratiques de classe, l'oral n'est pas souvent reconnu par les enseignants comme un objet d'enseignement et son évaluation est jugée par eux difficile, voire « périlleuse ». Ceci est sans doute lié à plusieurs raisons aussi bien d'ordre empirique que théorique.

La première particularité de l'oral, par rapport à l'écrit, est son caractère éphémère. Lorsqu'on est devant un texte écrit, on a toujours la possibilité de relire ou de modifier. Mais, concernant la production orale, même si on peut parfois demander aux apprenants de reprendre, de répéter, il n'est pas évident qu'ils reprennent intégralement, sans aucune modification la même chose. « Ce qui est dit est dit », comme l'indique le dicton populaire. À l'oral, on ne peut pas gommer pour rectifier une affirmation. Alors, l'évaluation de la production orale des apprenants est difficile et demande beaucoup d'efforts d'écoute attentive. L'effectif pléthorique des apprenants constitue également un autre obstacle très important qui dissuade les enseignants à évaluer en Communication orale.

L'oral est un objet difficile à observer et à analyser à cause des nombreux paramètres qui entrent en ligne de compte dans sa production : la diction, la syntaxe, le vocabulaire, le débit, etc. Ces différents paramètres qui sont importants à l'expression orale, restent difficiles à décrire sans outils technologiques adaptés. On note également, toujours dans les difficultés de l'évaluation de l'oral, le problème d'ordre sociolinguistique car, les pratiques sociales et culturelles d'un locuteur peuvent différencier d'un milieu à un autre. Et l'enseignant qui ne partage pas les mêmes réalités ne pourra pas en tenir compte dans son évaluation. Les variations au niveau de la prononciation, par exemple, relèvent parfois des variations culturelles.

Comme nous l'avons souligné plus haut, le problème fondamental tient au fait que l'oral ne laisse pas de traces visibles, n'étant pas sur un support papier. Alors, pour que la production orale soit efficacement analysée, elle doit pouvoir être écoutée plusieurs fois. Or, cela exige que l'enseignant se procure des matériels d'enregistrement adéquats et consacre beaucoup de temps à l'évaluation : deux ressources qui ne sont pas toujours à la

portée de l'enseignant car, il ne dispose pas du premier et n'a pas d'emprise sur le second (le temps) à cause de ses contraintes privées et de celles liées à son métier d'enseignant.

Un autre obstacle à l'évaluation de l'oral est relatif au temps. Dans le temps de la classe, les effectifs des apprenants dans les collèges et lycées, actuellement, ne permettent qu'une évaluation très occasionnelle des performances de chacun des élèves. D'autant plus que les enseignants ont l'illusion que, pour que les élèves réussissent à l'oral, il faut qu'ils « participent ». Or, l'analyse détaillée des prises de parole en classe dans le « cours dialogué » montre que, dans ce cas, les élèves ne produisent que des bribes qui s'insèrent dans la parole magistrale. De sorte que le dialogue n'est qu'un monologue à plusieurs voix. Si l'évaluation s'opère à partir d'exposés, de présentations de livres à la classe, de débats, le nombre des élèves qui peuvent être sérieusement évalués à chacun des cours est faible. Et l'on peut craindre de passer, dans ce cas, plus de temps à évaluer qu'à enseigner l'oral.

L'autre difficulté d'une vraie et efficace évaluation de l'expression orale des apprenants est liée au fait que les indicateurs de maîtrise de l'oral ne sont pas toujours clairement synthétisés et connus. Toutefois, il est indispensable de parler des conditions pour que l'évaluation de l'expression orale des apprenants soit un levier d'amélioration de leur apprentissage. Cela nécessite qu'on mette en place des conditions d'une évaluation efficace et dont on tirera des conséquences concrètes.

En résumé, on peut dire que l'oral est difficile à observer et complexe à analyser. Les paramètres qui interviennent dans l'interprétation d'un énoncé oral sont nombreux et concomitants : aux éléments syntaxiques et sémantiques, il faut ajouter notamment l'intonation, les variations de débit, les pauses, etc. Ces paramètres peuvent être décisifs pour l'interprétation d'un énoncé, sans être pour autant faciles à décrire sans instruments technologiques performants.

## 2<sup>e</sup> section

Dans cette rubrique de notre travail, nous proposerons une méthode à partir de laquelle l'on pourra vérifier la capacité langagière des apprenants, et corriger au besoin, les erreurs constatées dans leur production orale.

### 1- Pour une évaluation de la Communication orale.

L'évaluation des habiletés et aptitudes langagières des apprenants nécessite qu'on élabore une méthodologie plus ou moins commune et connue et qui va permettre aux enseignants de se sentir capables d'évaluer leurs apprenants en Communication orale. Puisque l'évaluation en elle-même est déjà une pratique délicate parce que c'est l'homme qui évalue son prochain, en Communication orale, l'évaluation devient davantage une activité, une mission particulièrement délicate.

Les méthodes traditionnelles d'évaluation en Communication orale ne prennent pas en compte les notions qui sont enseignées lors du cours. A la vérité, évaluer l'oral à partir des exposés comme le font la majorité des professeurs que nous avons interrogés, n'est pas une méthode efficace pour contrôler l'expression orale des apprenants. Puisque, quand bien même elle serait la méthode la plus connue et la plus pratiquée, elle se révèle aujourd'hui inadéquate. Car, d'abord, presque tous les apprenants lors des exposés, tentent de faire une récitation ou une lecture du support de leur travail. Du coup, il ne s'agit pas réellement d'un effort de communication orale pratiquée sous la forme d'une conversation, mais plutôt d'une lecture oralisée. Alors que dans la vie active, lorsque ces apprenants se retrouveront dans une situation de communication orale, ils n'auront pas cette opportunité d'avoir un support à côté. Par conséquent, il faut pratiquer l'évaluation de manière à surtout, les préparer à affronter des situations similaires à celles de la vie courante. De plus, cette technique d'évaluation ne respecte pas le principe pédagogique selon lequel « tel on enseigne, tel on évalue » ; car, dans toutes les situations d'apprentissage composant les compétences : Communication orale, Lecture et Communication écrite, ce sont des types de texte qui sont majoritairement enseignés. Mais pourquoi enseigner une connaissance et évaluer une autre ? On enseigne fondamentalement les caractéristiques des différents types de texte, mais, on évalue l'apprenant à travers les exposés sur les ouvrages. Cette méthode semble être discordante. Ce

qui fait que les critères généraux (la pertinence, la validité, etc.) d'une évaluation qui se veut efficace ne sont pas pris en compte. Alors que, pour choisir une épreuve, l'enseignant doit s'assurer que, aussi bien dans sa forme que dans son contenu, cette épreuve correspond bien au type d'habileté ou de connaissance qu'il veut mesurer chez ses apprenants. En d'autres termes, l'évaluation doit correspondre à l'objectif pédagogique. Le professeur de français qui veut évaluer l'expression orale de ses apprenants doit se référer à un certain nombre de ressources. Parmi les méthodes de pratique de l'oral, il nous semble pertinent de nous fonder sur la méthode dite de « communication en direct » délaissée par les enseignants.

En effet, cette méthode veut que l'apprenant s'exprime devant ses camarades sans avoir recours à aucun support écrit et respecte les objectifs et les indicateurs de réussite correspondant à la fois aux apprentissages disciplinaires et aux conduites langagières qu'on vise à développer chez les apprenants. C'est en se référant à cette méthode que nous avons proposé notre présente technique d'évaluation. Mais avant d'appliquer cette dernière, il faudrait que l'évaluateur prenne une certaine disposition pédagogique.

#### 1-1- Les dispositions pédagogiques à prendre.

L'évaluation de la production orale des apprenants du premier cycle n'a pas la même nature que celle qui se fait en Lecture ou en Communication écrite. Elle a ses exigences propres. Elle demande aux enseignants certaines aptitudes particulières, un certain nombre d'efforts, de connaissances non négligeables pour tendre vers une évaluation plus ou moins réussie, rassurante et efficace.

Primo, l'enseignant doit se s'assurer qu'il a réellement abordé la compétence Communication orale avec ses apprenants. Tout au long de l'apprentissage, il est indispensable de présenter aux élèves des exemples riches et variés qui illustrent les avantages de mise en application des stratégies d'écoute et de prise de parole dans une variété de contextes. Pour préparer les élèves le mieux possible à l'examen, il faut essayer de leur faire pratiquer les différentes épreuves de l'examen et s'y préparer par des moyens mis à leur disposition. Non seulement il doit aborder cette compétence, mais il faudrait qu'il soit sûr de l'aborder de façon à ce que ses apprenants puissent se servir des notions abordées à travers les différents types de texte. Ces notions concernent généralement les capacités, les habiletés et les aptitudes définies par les guides et programmes. Même si l'enseignant a le souci de faire preuve d'innovation, il doit tout de même partir du canevas proposé par les documents pédagogiques. Cela lui

permettra de ne pas totalement s'écarter des objectifs qui ont été visés dans le processus enseignement/apprentissage/évaluation de la Communication orale. L'autre point essentiel à ne pas oublier est qu'il faut que l'enseignant vérifie d'abord ce qu'il sait qu'il a enseigné avant de vouloir innover. Et il ne s'agit pas pour l'enseignant de se transformer en puriste car selon Anne Gro Isaken, « il faut négliger les fautes qui n'empêchent pas la compréhension de ce que les élèves essaient d'exprimer. » (*L'apport de l'oral dans l'enseignement du français au collège*, p.94). Quelques erreurs intolérables à l'écrit sont bien possibles à l'oral. Le code oral ne respecte pas dans tous les cas les règles grammaticales prescrites par la grammaire normative. Ce que mentionne Annick Mauffrey en ces termes : «Le fonctionnement original de la langue orale en fait une langue différente de celle décrite dans les grammaires. » (*Grammaire française*, p.6). Ceci suppose donc que la connaissance de quelques nuances de la langue orale ne sera jamais superflue dans l'évaluation de la production orale des apprenants. L'enseignant a alors la lourde mission de s'informer et de se former pour ne pas, dans sa pratique d'évaluation, pénaliser à tort les évalués. Pourtant, si on néglige les fautes de prononciation et les fautes de grammaire qui rendent la compréhension difficile, on risque que les élèves n'acquière pas les normes de la langue française.

Secundo, la situation d'évaluation destinée à orienter les apprenants doit leur permettre de savoir qu'il s'agit de la production orale d'un tel ou tel autre type de texte. Ainsi, la situation d'évaluation doit prendre sa source, non seulement dans le milieu des apprenants, mais elle doit également être à leur niveau. Autrement dit, l'évaluateur doit éviter l'utilisation des mots ou expressions dont les apprenants ne sont pas censés connaître les sens. L'évaluation doit être basée sur des critères connus par les professeurs et présentés aux élèves.

Tertio, l'évaluateur doit prendre conscience du fait que l'acte d'évaluation n'est pas une sanction, une punition. Donc, les propos violents et agressifs qui peuvent traumatiser les apprenants doivent être d'office et d'emblée évités dans la pratique d'évaluation. Au cours de l'évaluation, le professeur doit veiller à ce que l'ambiance, l'atmosphère soit identique à celle du cours. Il faut alors créer un cadre confiant, une atmosphère non de crispation, de peur, de stress, mais, plutôt de relaxation, et de détente pour favoriser la libre expression des évalués. Cependant, la création de ce type de cadre ne doit pas conduire à certains laisser-aller entraînant le désordre. Il faut que le professeur puisse créer une atmosphère tolérante, où on ne se moque pas de ceux qui ont des problèmes de diction ou de prononciation et encourager les élèves à se lancer sur ce nouveau terrain linguistique, les féliciter quand ils réussissent. Il

faut aider l'apprenant dans son apprentissage, en lui fournissant ou en construisant avec lui des indicateurs qui l'aideront à développer son expression orale et qui l'aideront également à s'auto-évaluer. Dans cette optique, il est donc souhaitable, dans un souci de transparence, de distribuer aux élèves les grilles choisies ou construites dès le début de l'année.

Au cours de l'évaluation, surtout diagnostique et formative, l'enseignant doit éviter de corriger « à chaud » les erreurs des apprenants en leur donnant d'abord l'occasion de se corriger sinon solliciter le groupe-classe. Dans le cas d'une structure connue, il faut qu'il procède aux activités de rappel de la règle et le réemploi dans un contexte précis.

### 1-2- Application pratique de la méthode à travers trois formes fondamentales d'évaluation

Les profils, accompagnés d'une fiche d'appréciation (pour et au service de l'évaluation), présentent les critères avec lesquels l'évaluation de la communication orale se fait. Les exemples spécifiques des fiches d'appréciation démontrent aussi comment offrir une rétroaction descriptive de l'évaluation pour et au service de l'apprentissage. Alors, les situations d'évaluation et les grilles d'appréciation ne sont proposées qu'à titre d'exemple. Elles doivent être choisies en fonction de l'objectif visé par l'enseignant en ce moment là, et montrent quelques exemples d'évaluation que les enseignants pourraient choisir d'utiliser ou d'adapter en fonction de diverses situations d'apprentissage.

#### ✓ Un exemple pratique d'évaluation diagnostique

##### Situation d'évaluation

Dans le cadre des manifestations de vos journées culturelles, ton directeur veut te choisir pour sensibiliser tes camarades sur les conséquences de la dépigmentation. Développe des arguments (idées) que tu comptes avancer pour montrer que cette pratique est dangereuse et ne respecte pas les pratiques culturelles de ton milieu.

**Grille d'appréciation**

	Résultats visés en communication orale	Niveaux de performance				
		1	2	3	4	
<b>Evaluation diagnostique</b>	L'apprenant écoute pour construire le sens du message communiqué et en démontre sa compréhension.	Ne démontre pas encore les compétences minimales requises	Les habiletés de l'apprenant en communication orale sont limitées.	Les habiletés de l'apprenant en communication orale sont acceptables.	Les habiletés de l'apprenant en communication orale sont très bonnes.	Les habiletés de l'apprenant en communication orale sont excellentes.
	L'apprenant parle pour communiquer des idées avec aisance et précision.	<i>Moins de 50%</i>	50%-59%	60%-69%	70%-79%	80 %-89 %

✓ Un exemple d'évaluation formative

Situation d'évaluation

Affi ton jeune frère de la classe de 5<sup>ème</sup> en fouillant tes affaires tombent sur l'un des livres que ton père t'a achetés. La première de couverture attire son attention et, il te demande de lui présenter les images qui se trouvent sur cette page de couverture. Tu veux alors les lui présenter de façon orale. Procède à ta présentation en te servant de ce livre.

-Grille d'appréciation

Fiche d'appréciation			
Evaluation formative	<u>Message</u> : l'habileté à communiquer efficacement et logiquement		
	L'apprenant développe ses idées selon le contexte et les élabore en donnant des détails, des opinions et des exemples.  L'apprenant communique ses idées de façon cohérente.	<u>Mérites:</u>	<u>Faiblesses à corriger :</u>
	<u>Aisance</u> : l'habileté à comprendre, à communiquer et à interagir spontanément		
	L'apprenant écoute pour construire le sens du message communiqué et en démontre sa compréhension.  L'apprenant possède le vocabulaire et les expressions nécessaires pour communiquer ses propos en tenant compte du type de texte.  L'apprenant utilise le rythme, le débit et l'intonation nécessaires pour communiquer.	<u>Mérites :</u>	<u>Faiblesses à corriger:</u>
<u>Précision</u> : l'habileté à communiquer correctement			

Réflexions sur la méthodologie d'évaluation de la communication orale en français au premier cycle : cas du lycée Toffa 1er

---

L'apprenant tient compte des éléments de la langue et sait les employer selon la situation de communication.	<u>Mérites:</u>	<u>Faiblesses à corriger:</u>
L'apprenant respecte la syntaxe française en tenant compte des particularités de l'oral.		

✓ Un exemple d'évaluation sommative

Situation d'évaluation

Lors de ton anniversaire passé, tu as préparé un mets spécial pour tes camarades de classe que tu as invités. Christine ta copine veut aussi préparer ce repas pour son anniversaire, mais elle ne sait pas comment est-ce qu'on le prépare. Elle te demande alors de lui dire, sur-le-champ, les étapes qu'il faut suivre pour réussir la préparation de ce mets.

Grilles d'appréciation ou de correction

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Thème du sujet : \_\_\_\_\_

Critères	Notes
<b>*Compréhension :</b> L'apprenant comprend tout sans qu'aucune répétition, reformulation ou adaptation quelconque du niveau de langue ne soit nécessaire.	
<b>*Contenu :</b> Des idées pertinentes et originales développées ; tâche parfaitement accomplie. L'apprenant fait preuve de créativité. Aucune aide n'est nécessaire.	

<p>*<b>Vocabulaire</b> : Précis et étendu ; pas ou très peu d'erreurs, rares recours à des périphrases.</p> <p>*<b>Structures</b> : Grande variété, pratiquement pas d'erreurs.</p> <p>*<b>Prononciation</b> : Pratiquement aucun accent étranger n'est perceptible. Pas ou très peu d'erreurs de rythme, d'intonation ou de prononciation.</p> <p>*<b>Aisance</b> : langage soutenu ; l'apprenant prend des initiatives.</p>	<p>18/20</p>
<p>*<b>Compréhension</b> : comprend tout, sans répétitions ou reformulations et sans adaptation excessive du niveau de langue.</p> <p>*<b>Contenu</b> : des idées pertinentes et originales développées. Tâche accomplie avec précision et sans aide.</p> <p>*<b>Vocabulaire</b> : lexique plus limité, mais les erreurs ou blocages sont rares. Recours occasionnel à des périphrases.</p> <p>* <b>Structures</b> : utilisation d'une gamme plus limitée. Rares erreurs linguistiques et grammaticales.</p> <p>*<b>Prononciation</b> : léger accent étranger qui n'entrave cependant pas la compréhension du message.</p> <p>*<b>Aisance</b> : peu de temps morts. L'apprenant prend parfois l'initiative.</p>	<p>16/20</p>
<p>*<b>Compréhension</b> : comprend tout, très rares répétitions ou reformulations et légère adaptation du niveau de langue. Intervient adéquatement s'il rencontre un problème de compréhension.</p> <p>*<b>Contenu</b> : idées plus ou moins pertinentes. Tâche accomplie adéquatement et sans aide.</p> <p>*<b>Vocabulaire</b> : quelques erreurs ou blocages qui ne compromettent cependant pas la compréhension du message. Recours fréquents à des périphrases.</p> <p>* <b>Structures</b> : Manque de variété ; quelques erreurs linguistiques et grammaticales qui ne compromettent pas la compréhension du message.</p> <p>*<b>Prononciation</b> : accent étranger qui n'entrave cependant pas la communication.</p> <p>*<b>Aisance</b> : peu de temps morts. L'intervention du professeur est exceptionnellement nécessaire.</p>	<p>14/20</p>

<p><b>*Compréhension</b> : comprend, sollicite parfois une répétition ou reformulation. Une certaine adaptation du niveau de langue est nécessaire mais elle n'entrave pas vraiment la communication.</p> <p><b>*Contenu</b> : idées banales et ordinaires mais cohérentes. Tâche accomplie. Aide du professeur.</p> <p><b>*Vocabulaire</b> : limité au strict nécessaire. Erreurs plus nombreuses mais le message reste compréhensible. Recours fréquents à des périphrases.</p> <p><b>*Structures</b> : style stéréotypé. Erreurs plus nombreuses mais le message reste compréhensible.</p> <p><b>*Prononciation</b> : accent étranger assez marqué. Erreurs de rythme, d'intonation et de prononciation pouvant parfois être ressenties comme gênantes.</p> <p><b>*Aisance</b> : hésitations et quelques temps morts.</p>	12/20
<p>Communication rendue difficile par la qualité pauvre du vocabulaire, par les structures et par la prononciation. L'apprenant ne comprend qu'un langage simplifié moyennant des répétitions et reformulations très fréquentes et un débit lent. Il s'exprime très difficilement, exception faite de quelques phrases courtes et stéréotypées et ne peut communiquer que quelques éléments disparates. Tâche inaccomplie.</p>	08/20
<p>Communication rendue difficile par : la piètre qualité du vocabulaire, des structures et de la prononciation. L'apprenant ne comprend qu'un langage très simplifié moyennant des répétitions et reformulations très fréquentes et un débit lent. Il s'exprime très difficilement, exception faite de quelques phrases courtes et stéréotypées et ne peut communiquer que quelques éléments disparates. Tâche inaccomplie.</p>	06 /20
<p>Communication presque impossible. L'apprenant comprend très peu et s'exprime de manière tellement saccadée et fragmentaire que même la plus simple conversation devient très difficile. Tache inaccomplie.</p>	04/20
<p>Impossibilité ou refus de communiquer</p>	<b>02/20</b>

1-4- Les avantages et les limites de l'approche.

Le premier avantage de cette méthode d'évaluation est qu'elle respecte le principe pédagogique qui stipule qu'il faut évaluer les apprenants sur ce qu'on leur a enseigné. Car actuellement, ce sont essentiellement les types de texte qui s'enseignent dans les classes du premier cycle. Ces types de texte visent à développer certaines aptitudes chez les apprenants. Le texte argumentatif veut, par exemple, amener les apprenants à savoir convaincre, à mettre de la rigueur dans leurs idées. Ainsi, lorsqu'on évalue en tenant compte des types de texte, on pourra s'apercevoir que ces multiples objectifs sont atteints ou non. Le second avantage est qu'il peut servir à vérifier le niveau réel de chaque apprenant en communication orale. Et l'enseignant peut identifier et relever les erreurs de chaque apprenant en matière d'expression orale. En ce qui concerne les différentes grilles d'appréciation élaborées, les apprenants, en connaissant mieux les critères d'évaluation et en s'entraînant à les satisfaire, arrivent à comprendre que le succès scolaire ne dépend pas des qualités mystérieuses, mais de la mise en œuvre systématique de certaines procédures. L'utilisation de grilles permettra-t-elle d'aboutir à une évaluation parfaitement objective ?

L'objectivité totale en matière d'évaluation n'existe pas. Il restera donc toujours une part de subjectivité que nous assumerons en toute modestie. L'utilisation de grilles d'évaluation nous permettra, tout au plus, de tendre vers une objectivité plus grande, sans jamais l'atteindre complètement.

La toute première limite de cette méthode est essentiellement liée au temps. La mise en application de cette technique d'évaluation demande un temps excessif, surtout quand on considère la pléthore des effectifs dans les classes. Son application pose également le problème de pré-requis : pour qu'elle soit efficace, il faut que les apprenants disposent déjà de rudiments linguistiques susceptibles de les aider à se débrouiller. Or, ceci n'est pas toujours évident. De plus, les résultats de l'application sont décevants lorsqu'il n'existe pas chez les apprenants une habitude au type de situation présentée. Il est également très difficile de réussir la mise en application de cette méthode lorsqu'une large majorité des apprenants a été élevée dans une culture de silence. En résumé, on peut affirmer que « les techniques de l'évaluation pédagogique ont leurs limites propres et on ne peut leur demander que ce qu'elles sont capables de donner. Mais chacune doit avoir, à sa manière, les qualités sans lesquelles on ne peut tirer de conclusions valables des résultats enregistrés. » (ANNA BONBOIR, *Ladocimologie*, p.76).

### 1-5- Dessuggestions

Pour rendre plus efficace le processus enseignement/apprentissage/évaluation de la Communication orale, il est important de programmer une formation dans laquelle seront présents tous les inspecteurs, conseillers pédagogiques, animateurs d'établissement et enseignants de français dans le but de confronter les représentations sur l'enseignement de l'oral et sur la norme par une mise en commun des méthodes et moyens d'enseignement de cette compétence. Et pour former les enseignants à enseigner et à évaluer l'oral, que faut-il mettre en place ?

L'entreprise est complexe. Il nous semble en tout cas qu'il convient tout d'abord que les enseignants soient sensibilisés à la diversité des situations et aux différents types de pratiques orales: ce ne sont pas des compétences identiques qui sont nécessaires pour participer efficacement à une interaction dans un groupe nombreux, dans un groupe restreint, pour faire un exposé en oral mono géré ou pour dire un texte écrit. Ce ne sont pas les mêmes critères qui permettront d'apprécier les performances des élèves dans ces diverses situations. C'est par la confrontation de situations variées que les enseignants peuvent progressivement mettre en évidence les invariants et les variations et ne pas réduire l'enseignement de l'oral à la théâtralisation ou à la pratique de contes.

Plus globalement, il convient d'agir sur les représentations généralement disqualifiantes de l'oral et d'engager une réflexion approfondie sur la norme. Tout enseignant doit être au clair sur ce qu'il tolère et ce qu'il sanctionne mais aussi s'interroger sur sa propre production verbale dans l'espace de la classe. Il ne doit pas toutefois juger l'oral à l'aune de l'écrit : les structures de phrases sont profondément différentes à l'oral et à l'écrit. La formation suppose aussi de s'entraîner à définir des indicateurs de réussite en fonction du type de conduite discursive travaillée (raconter, décrire, expliquer, argumenter) mais aussi du niveau des apprenants. Enfin, il faut créer dans les bulletins scolaires des apprenants une rubrique qui sera consacrée aux notes issues de l'évaluation de la communication orale comme c'est le cas dans la Lecture et la Communication écrite. Certes, la confection et la mise en vigueur de ce nouveau bulletin scolaire faisant explicitement de l'expression orale une des composantes de l'évaluation du français occasionneraient des difficultés aux

enseignants. Néanmoins, il le faut pour respecter dans toute sa plénitude les principaux paramètres d'une évaluation qui se veut efficace.

## Conclusion

On peut dire, en guise de conclusion, que la modification ou même le changement opéré par le programme d'étude, notamment l'**Approche par les Compétences**, est un fait déterminant dans l'enseignement/apprentissage/évaluation du français car, cette approche accorde une place de choix à la communication orale, à la pratique de l'oral. Elle accorde une grande importance à l'oral dans la mesure où la Communication orale fait partie des compétences qui y sont enseignées. Cependant, il ne suffit pas seulement d'introduire ou d'enseigner cette compétence mais plutôt de vérifier si les objectifs visés à travers cette compétence sont réellement atteints. La vérification se fait essentiellement, en milieu scolaire, par des évaluations qui sont essentiellement faites à travers la présentation des exposés. Toutefois, réduire l'évaluation de la Communication orale à la présentation des exposés, à la récitation, au jeu de rôle, et même au fait de dire des contes ne permet pas de mettre totalement l'apprenant en situation de vie courante. Il faut aussi se servir également de la méthode dite de « communication en direct » pour évaluer l'expression orale des apprenants. L'application de cette méthode va permettre aux apprenants de se sentir capables de mettre en usage, dans diverses situations de la vie quotidienne, leurs acquis en matière de communication. Ceci pourra, à juste titre, révéler l'apprenant à lui-même et à l'enseignant. Car, évaluer les apprenants sur des tâches stéréotypées, à travers des pratiques peu innovatrices auxquelles on a entraîné les apprenants depuis plusieurs années ne répondrait pas à l'impératif de former des apprenants qui seront intellectuellement autonomes.

Par ailleurs, rien n'est plus urgent que de s'appliquer à satisfaire aux conditions pour que l'évaluation en Communication orale, sous toutes ses formes, soit utilisée. Car, dès lors qu'elle est conçue pour servir, à la fois les apprenants et les enseignants et même les parents, l'évaluation de la production orale est, potentiellement, une très grande force de régulation du processus enseignement-apprentissage du français en général dans le système éducatif béninois, et en particulier au premier cycle, d'autant plus qu'elle sert à la régulation de

l'apprentissage au fur et à mesure qu'il se fait et à une grande amélioration des pratiques pédagogiques des enseignants.

### **Bibliographie de recherche**

ALLAL Linda, (1999), *Vers une pratique de l'évaluation formative*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 160p.

ALRABADI Elie, (2011), *Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral ?*, Yarmouk, Université de Yarmouk, 110p.

ANNA Bonboir, (1972), *La docimologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 194p.

ASSOU Cossy François, *Les stratégies d'enseignement/ apprentissage/ évaluation dans une classe de français : pertinence et efficacité du module en cours dans la mise en œuvre de l'approche par compétences au Bénin*, Mémoire de CAPES, Porto-Novo, ENS, 2008, 66p.

BAILLAT Gilles, Jean-Marie de Ketele, et alii, (sous la direction de), (2009), *Evaluer pour former*, Bruxelles, De Boeck, 220p.

BARBIER J. M., (1972), *L'évaluation en formation*, Paris, Presses universitaires de France.

BLANCHE-BENEVENISTE Claire, (1990), *Le français parlé*, Paris, Editions du CNRS, 292p.

CARDINET Jean, (1994), *Evaluation scolaire et mesure*, Bruxelles, De Boeck, 233p.

CARDINET Jean, (1999), *Evaluation scolaire et pratique*, Bruxelles, De Boeck, 267p.

DUVAL Armand, Gérard LETOURNEUR, Pierre VAYER, (1987), *Les communications dans la classe et l'apprentissage de l'enfant*, Paris, Armand-Colin Bourrelier, 240p.

GARCIA-DEBANC Claudine, (2006), *Evaluer l'oral*, Paris, PUF, 26p.

GRO ISAKEN Anne, (2011), *L'apport de l'oral dans l'enseignement du français au collège*, mémoire de maîtrise, Université d'OSLO, 142p.

LOPEZ Lucie Mottier, CRAHAY Marcel, (2009), (sous la direction de), *Evaluation en tensions*, Bruxelles, De Boeck, 299p.

LOWEL A. Schoer, (1975), *L'évaluation des élèves dans la pratique de la classe*, Guide programmé à l'intention des enseignants des premier et second degrés, France, PUF, 175 p.

MARTINET André, (2001), *Prononciation du français contemporain*, Paris, CLE International.

MICHLER Christine, (2007), *Faire progresser l'oral dans l'enseignement du français aux Lycées bavarois*, Paris, PUF, 84p.

MOIRAND S., (1990), *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.

NISUBIRE P., (1997), *La compétence lexicale en français langue seconde : stratégies et activités didactiques*, Cortil-Woden : Editions Modulaires Européennes.

PENDAUX M., (1996), *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Paris, Didier.

QUATREVILLE Claudine, (2004), *Evaluation de la production orale des élèves au collège et au lycée*, Versailles, CDDP de la Gironde.

RICHTERICH René, (1975), Nicolas SCHERER, *Communication orale et apprentissage des langues*, Paris, Hachette, 233p.

ROGIERS Xavier, (2006), *L'APC, qu'est-ce que c'est ?* Paris, EDICEF, 31p.

SAMA Rufine Laetitia, (2001), *Evaluation des compétences en français langue étrangère (FLE), cas du Centre Béninois des Langues Etrangères (CEBELAE) : diagnostic et approche de solutions*, mémoire de CAPES, Porto-Novo, ENS, 38p.

TAGLIANTEC., (2001), *La classe de langue*, Paris, CLE international.

#### WEBOGRAPHIE

[http://fr.wikipedia.org/wiki/évaluation de la communication orale des élèves](http://fr.wikipedia.org/wiki/évaluation_de_la_communication_orale_des_élèves) du 20/06/2013.

[http://www.Évaluer l'oral](http://www.Évaluer_l'oral), du 12 juillet 2013.

# ANNEXES

## Questionnaire

Réflexions sur la méthodologie d'évaluation de la communication orale en français au premier cycle : cas du lycée Toffa 1er

---

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation sur le thème : "Réflexions sur la méthodologie d'évaluation de la Communication orale au premier cycle", nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire.

1-Qu'est-ce que la communication orale selon toi ?

.....  
.....  
.....  
.....

2-Ton professeur de français aborde-t-il l'apprentissage de la communication orale dans ta classe ?

Oui

Non

3-Comment procède-t-il ?

.....  
.....  
.....

4- Le cours de Communication orale t'intéresse-t-il ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

5-As-tu des difficultés à suivre le cours de Communication orale ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

.....  
.....  
.....

6- Ton professeur te fait-il des interrogations en Communication orale ?

Oui

Non

Si oui, comment procède-il ?

.....  
.....  
.....

Questionnaire

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation sur le thème : "Réflexions sur la méthodologie d'évaluation de la Communication orale au premier cycle", nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire.

1-Pourquoi, selon vous, l'apprentissage de la communication orale figure-t-il au programme ?

.....  
.....  
.....

2-Pourquoi occupe-t-il le premier rang dans la disposition des trois compétences ?

.....  
.....

3-Comment enseignez-vous la communication orale à vos apprenants ?

.....  
.....  
.....

4-Rencontrez-vous des difficultés dans le déroulement de cette compétence disciplinaire ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

.....  
.....  
.....

5- Arrivez-vous à les surmonter ?

Oui

Non

Si oui, comment ?

.....  
.....

Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

6- A quelles difficultés se heurtent vos apprenants dans l'apprentissage de cette compétence ?

.....  
.....  
.....

7- Vous arrive-t-il d'évaluer vos apprenants en communication orale ?

Oui  Non

Si oui, comment procédez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....

Merci pour votre collaboration.

## **Table des matières**

Sommaire.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Résumé.....	iv
Introduction.....	1
Chapitre 1 <sup>er</sup> : contextes théorique et méthodologique.....	3
1 <sup>ère</sup> section.....	4
Contexte théorique.....	4
1-1- Problématique.....	4
1-2- Etat de la question.....	5
1-3- Objectifs.....	7
1-4- Hypothèses.....	8
1-5- Clarification des concepts.....	8
2 <sup>e</sup> section .....	10
L'approche méthodologique.....	10
1-1- La recherche documentaire.....	10
1-2- La recherche empirique.....	10
- Buts.....	10
- Cadre physique.....	11
- Population cible et échantillonnage.....	11
- Technique et instrument de recherche.....	11
Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats.....	12
1 <sup>ère</sup> section .....	13
1-La communication orale au premier cycle.....	13
1-1- Perception d'enseignant et d'apprenant de la communication orale.....	14

- Perception des enseignants.....	14
- Perception des apprenants.....	16
1-2- Les objectifs pédagogiques de la communication orale.....	17
1-3- De la nécessité de l'évaluation de la communication orale.....	19
1-4- Les problèmes spécifiques que pose l'évaluation de la communication orale.....	21
2è section .....	23
1- Pour une évaluation de la communication orale.....	23
1-1- Les dispositions pédagogiques à prendre.....	24
1-2-Application pratique de la méthode à travers trois formes fondamentales d'évaluation.....	26
✓ Un exemple pratique d'évaluation diagnostique.....	26
✓ Un exemple pratique d'évaluation formative.....	27
✓ Un exemple pratique d'évaluation sommative.....	29
1-4- Les avantages et les limites de l'approche.....	32
1-5- Des suggestions.....	33
Conclusion.....	34
Bibliographie de recherche.....	36
Annexes.....	38
Table des matières.....	42